

# PROJET ASSOCIATIF 2019-2023



Réseau de Services pour une Vie Autonome



Le mot du Président / p. 3

Vision, mission, valeur / p. 4

Notre histoire, notre expérience / p. 6

Nos objectifs / p. 7

Notre philosophie d'intervention / p. 8

Notre fonctionnement / p. 9

Modalités d'élaboration  
et de suivi du projet associatif / p. 10

Remerciements / p. 11

---

## Le mot du Président

**« Notre projet associatif se fonde sur une valeur centrale et partagée par le Conseil et toute l'équipe : le respect ; respect des personnes accompagnées bien sûr, dans leur singularité et leurs aspirations ; respect de nos partenaires, car on ne construit rien ensemble sans cela ; respect des collaborateurs enfin, pour la même raison. »**

**Pr François Leroy**

Président du RSVA

## Notre vision

Que chaque normand, quel que soit son lieu de vie et son degré d'autonomie, accède au bien-être physique et psychique qui lui permette de réaliser son projet de vie.

## Notre mission



**Le RSVA aide les acteurs concernés par le handicap à construire ensemble les solutions concrètes les plus adaptées au parcours de vie et de santé de chacun, là où des besoins ne trouvent pas de réponses satisfaisantes.**

Dans ce but, nous :

- identifions les ressources existantes,
- les mobilisons en proximité et animons la coopération,
- et le cas échéant, accompagnons leur adaptation par le partage des connaissances, la formation ou la co-conception de solutions innovantes...

La valeur qui guide notre action est le **respect**.

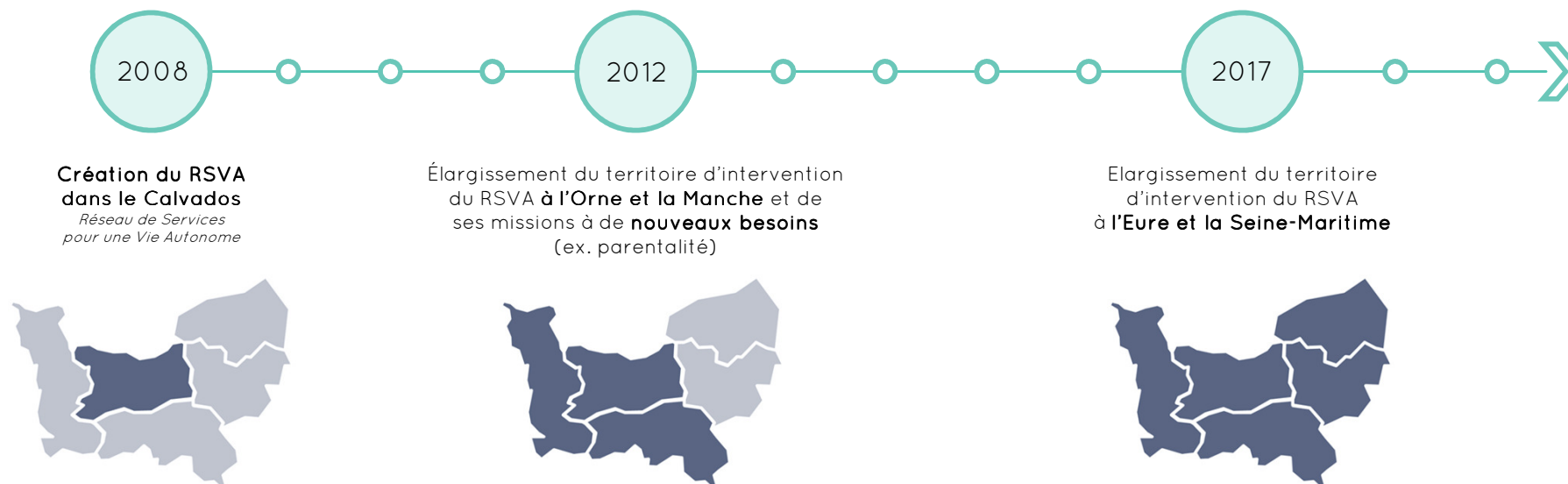
Respect des personnes accompagnées et de leurs proches,  
respect de nos partenaires et de nos collaborateurs.

# Notre histoire, notre expérience

## Un changement d'échelle

Né en 2008 de la volonté de professionnels de santé et du handicap de fédérer des compétences pour répondre de manière pluridisciplinaire aux besoins des personnes en situation de handicap, le RSVA a d'abord été reconnu comme Réseau de santé, intervenant dans le Calvados, puis en Basse-Normandie et aujourd'hui sur l'ensemble de la Normandie.

Depuis 10 ans, nous avons su fédérer les compétences de nombreux acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, qui ensemble, ont contribué à améliorer l'accès à la santé des personnes en situation de handicap, particulièrement dans le domaine de la santé bucco-dentaire.



## Un travail de co-construction reconnu

Notre capacité à mettre en œuvre des solutions concrètes de manière transversale en s'appuyant sur l'existant, avec les personnes en situation de handicap et leur entourage, est reconnue par nos partenaires. Ils nous l'ont exprimé à l'occasion de la construction du projet associatif.

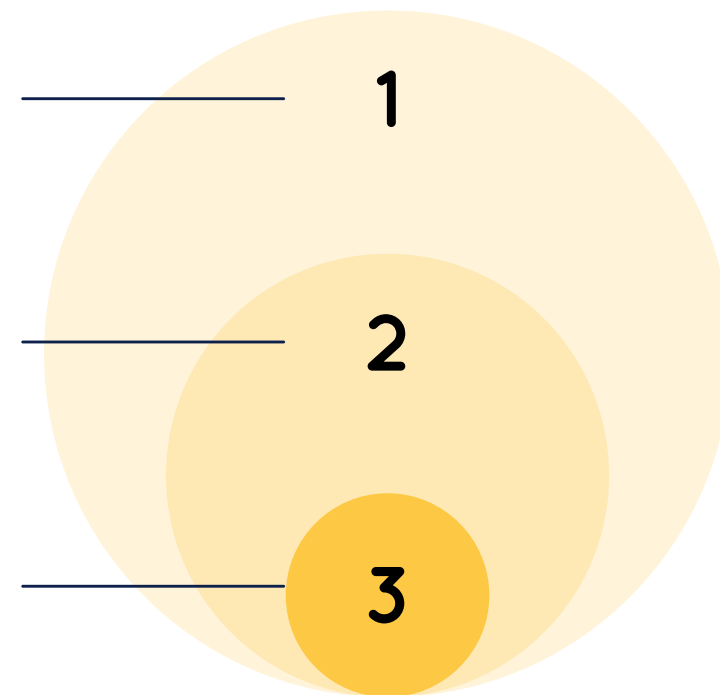
# NOS OBJECTIFS 2019-2023

**Contribuer à l'amélioration et l'adaptation de l'offre d'accompagnement** en décloisonnant le partage de savoirs, de compétences et de moyens

**Réduire les inégalités d'accès à la santé des personnes en situation de handicap** en aidant les acteurs de santé et médico-sociaux à offrir des réponses adaptées

**Construire des accompagnements personnalisés, coordonnés et plus inclusifs** avec les acteurs de proximité, pour prévenir les ruptures de parcours ou l'absence de solution adaptée

Trois axes



# Notre philosophie d'intervention

La coopération est au cœur de notre projet. Pour le concrétiser dans le respect de nos partenaires, nous nous efforçons, dans toutes nos activités, de décliner notre philosophie d'intervention.



## L'écoute des besoins

Partir des besoins des personnes et de leurs aidants constitue un préalable à toutes nos interventions, qu'il s'agisse de déployer un dispositif public ou de prendre une initiative associative.



## La transversalité

Pour construire des réponses adaptées, nous favorisons le croisement des regards entre professionnels de la santé, du médico-social et du social mais aussi en matière de diversité des compétences.



## La participation des personnes

Nous plaçons la personne en situation de handicap au cœur de notre action : en tant que partie-prenante de notre projet associatif, experte lors de nos formations et elle-même actrice de son propre accompagnement.



## L'ouverture

Parce que l'ouverture est au cœur de notre ADN, nous abordons chaque projet sans parti pris ni dogmatisme.



## La proximité

Nous veillons à adopter une posture pragmatique et de compréhension des réalités en proximité des professionnels comme des territoires.

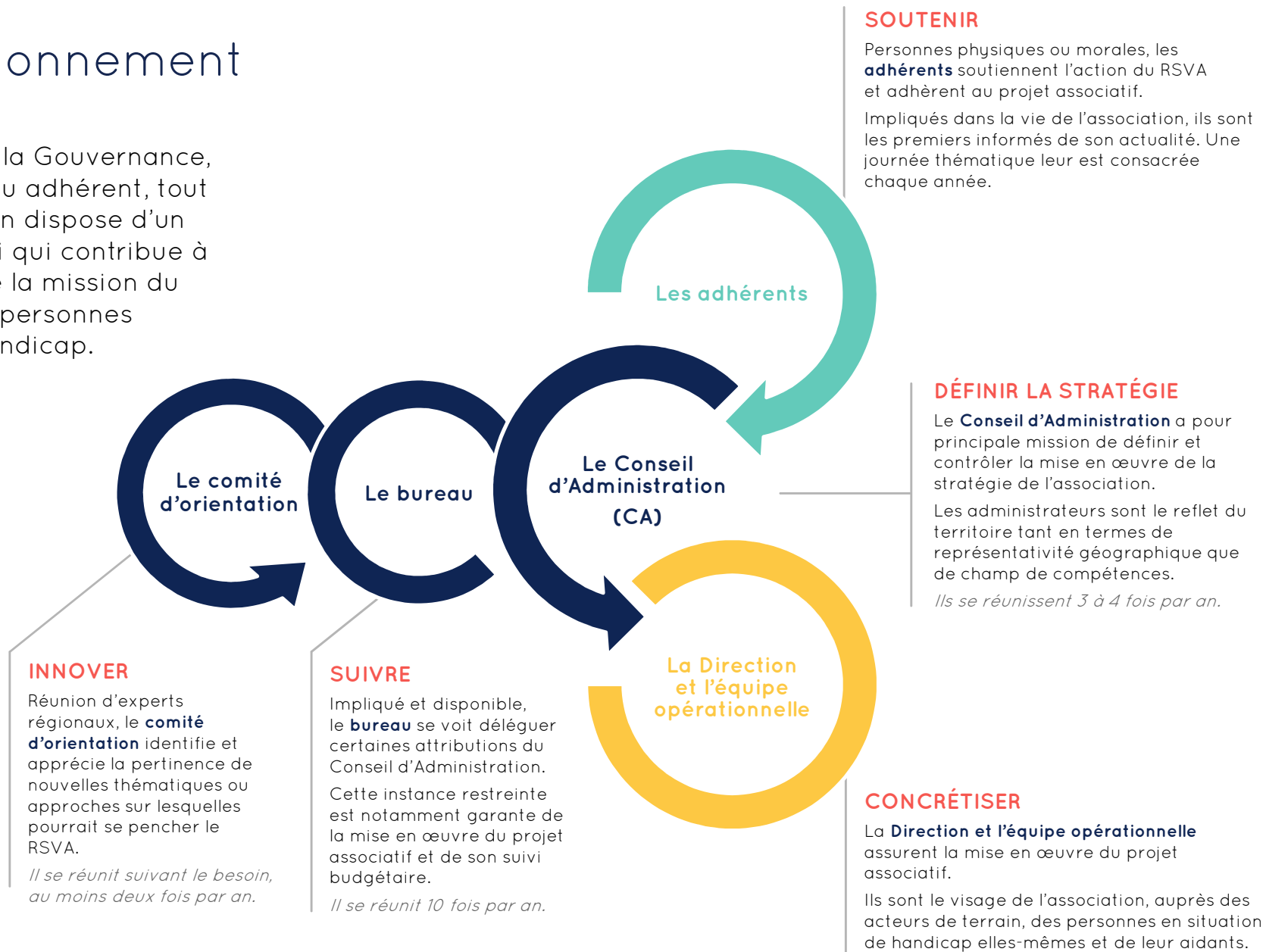


## La subsidiarité

Face à un besoin à satisfaire, nous recherchons d'abord la solution ou l'acteur le plus compétent pour y répondre. Nous agissons « avec » et non « à la place de ».

# Notre fonctionnement

Qu'il soit membre de la Gouvernance, de l'équipe salariée ou adhérent, tout acteur de l'association dispose d'un rôle clairement défini qui contribue à l'accomplissement de la mission du RSVA, au service des personnes concernées par le handicap.



## Modalités d'élaboration et de suivi du projet associatif

Avant tout un travail d'explicitation, le projet associatif met en lumière le sens de l'action.

Il met les mots sur ce qui fédère les acteurs de la vie de notre association et fixe le cap pour les cinq années à venir.



### **Une méthode d'élaboration fidèle à notre philosophie d'intervention**

A l'image de la méthode RSVA, notre projet associatif a été bâti sur le modèle d'un processus participatif, co-construit. Il est le fruit d'un diagnostic préalable ayant recueilli et confronté les visions internes – auprès des administrateurs et des salariés – et externes de l'association, par la consultation de partenaires et parties prenantes à l'activité du RSVA. Ainsi, plus de 30 organisations de notre environnement ont été associées.

### **Une déclinaison opérationnelle en projets de service**

Telle une colonne vertébrale, le projet associatif du RSVA redéfinit la mission de l'association et le plan stratégique qui en découle. Trois axes et neuf objectifs sont identifiés ainsi que des priorités d'actions arrêtées. Elles donnent le ton pour permettre à chaque pôle de les décliner en plans d'action à court terme après s'être fixé des objectifs via notamment nos projets de service.

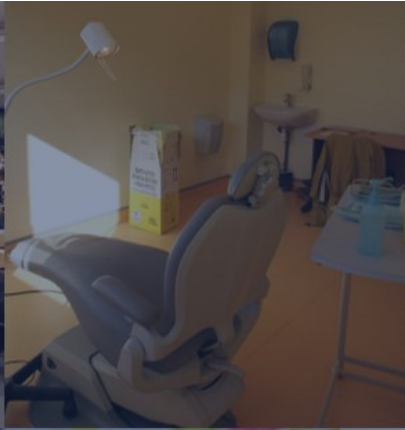
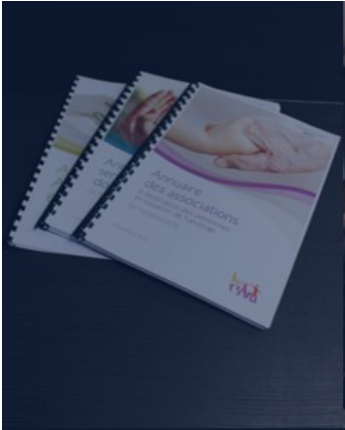
### **Un point d'étape chaque année**

Notre projet associatif est décliné en plans d'action annuels. Le bilan de sa réalisation est dressé chaque année par le Conseil d'Administration. Il est communiqué dans le rapport d'activité et transmis à l'Agence Régionale de Santé Normandie.

---

## Un grand MERCI !

Le projet associatif du RSVA a pu voir le jour grâce à la contribution des membres du Conseil d'Administration,  
de l'équipe salariée du RSVA,  
de nos partenaires,  
accompagnés de main de maître par Véronique Faure.







**Réseau de Services pour une Vie Autonome**

7 bis, avenue du Président Coty - 14000 Caen  
02 31 53 97 94 | info@rsva.fr

**rsva.fr**



juillet 2019

---